

Objet : demande d'un droit de réponse

Monsieur le directeur régional,

Nous avons évoqué, lors du Comité Technique local du lundi 28 septembre, votre message adressé à l'ensemble des chefs de service du département suite à la non tenue du CTL du 22 septembre 2015.

Vous trouverez ci-dessous votre message (entre guillemets et en italique) complété de nos remarques (**en gras**).

« Ce mardi 22 septembre, un CTL était convoqué au cours duquel devaient être évoqués plusieurs points au rang desquels figuraient les projets ASR.

Suite au boycott de 3 OS sur les 4 représentées et en l'absence de quorum, le CTL n'a pu se tenir ; une nouvelle convocation a été programmée pour le lundi 28 septembre. »

La CGT Finances Publique 31 dénonce cette nouvelle absence du directeur lors de cette re-convocation. Rappelons que lorsque le quorum d'un comité technique local (CTL) n'est pas atteint, le règlement impose une nouvelle réunion dans le délai maximum des quinze jours suivants. Il était donc possible que le directeur régional préside LE CTL qui propose entre autres la fermeture d'une trésorerie et l'abandon d'une mission dans une autre.

« En marge de ce boycott et à l'appel de 2 OS locales, un rassemblement a eu lieu devant l'entrée de la Direction en vue de provoquer un échange avec le Directeur, après conférence de presse des OS à l'extérieur. »

C'est une pratique habituelle qui a été mise en œuvre à 4 reprises depuis 2 ans, sans aucune difficulté particulière et dans le respect de certains principes bien acceptés (conférence de presse à l'extérieur et réception des seuls agents ou de leur délégation par la Direction). »

Nous rappelons que ce n'est pas une pratique habituelle car lors du « CTL emplois », le directeur ne souhaitait recevoir qu'une petite délégation au lieu de s'adresser à l'ensemble des personnels rassemblés. De plus, la CGT Finances Publiques 31 n'a jamais accepté aucun principe si ce n'est assurer la sécurité du rassemblement.

« Hier, il a été constaté qu'avec les agents et leurs représentants, quelques élus, un journaliste et son photographe étaient entrés dans la direction sans que le directeur n'ait été sollicité pour accord au préalable. »

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques

Place Occitane

31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Le rassemblement des personnels et des élus s'est déroulé dans le hall de la direction régionale des Finances Publiques, donc un bâtiment public. Depuis quand un journaliste doit demander une autorisation pour exercer son métier dans un lieu public ? Que fait-on de la liberté de la presse dans tout ça ?

« Qui plus est, les conditions habituelles de déroulement de ces échanges avaient été rappelées en début de matinée, offrant ainsi aux organisateurs toute latitude pour les mettre en œuvre avant midi.

Elles ne l'ont pas été. »

Ce paragraphe illustre la malhonnêteté intellectuelle récurrente de la direction. La CGT Finances Publiques n'est arrivée rue des Lois qu'en fin de matinée et n'a, en aucun cas, été contactée par la direction. Nous n'avons pas pour coutume de brader l'action des personnels au détour d'un couloir. La volonté du directeur d'établir des conditions de déroulement d'échanges ou des modalités sur les rassemblements est une entrave aux libertés syndicales. Ceci aurait pu venir illustrer notre courrier du 23 septembre sur les libertés syndicales :

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1305>.

On ne dicte pas à la CGT les modalités d'action qu'elle choisit.

« Le Directeur régional a donc, en début de rencontre, demandé aux journaliste et photographe de quitter la direction et proposé aux élus une audience particulière, à leur convenance et dès le début d'après midi s'ils étaient disponibles, afin de permettre l'échange avec les seuls agents et leurs représentants, comme cela a été le cas dans toutes les occasions comparables de ces derniers mois.

Après constat du refus du journaliste de quitter les lieux et de la non réponse des élus sur la proposition d'audience, le directeur a indiqué que dans ces conditions et contrairement à sa volonté d'échanger avec les agents, il n'ouvrirait pas la discussion. »

Les élus ont clairement répondu au directeur en restant aux cotés des personnels. Par ce geste, les élus ont souhaité affirmer leur soutien aux agents de la DRFiP et réaffirmer leur opposition au démantèlement du réseau.

« Après quoi le directeur et ses collaborateurs ont quitté le hall. »

Sous la bronca des nombreux personnels du département venus des sites toulousains, de Castanet, de Colomiers, de Balma ... exprimer leur quotidien :

- souffrance au travail,**
- emplois non pourvus,**
- droits et garanties remis en cause,**
- difficulté d'exercice des missions.**

Nous vous demandons d'envoyer ce courrier aux chefs de service destinataires de votre mail.

Pour la CGT Finances Publiques 31,

Boris Beaudoin



Secrétaire

Séverine Bolognesi-Fourcade



Secrétaire adjointe